

> dénomination du «square Jean-Pierre Henry»

Le 15 avril 2010, le Conseil Municipal réuni au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, a pris les décisions suivantes :

urbanisme

Dénomination de la place du monument aux morts de La Neuveville «square Jean-Pierre HENRY - adjoint au Maire 1983-1994» (la cérémonie officielle se déroulera le samedi 8 mai 2010 à 10h35 dans le cadre de la commémoration de la fin de la 2^e Guerre Mondiale).

budget - finances

- . reprise par anticipation des résultats prévisionnels de 2009 du budget communal,
- . fixation des taux de l'imposition communale en 2010 : ils n'augmentent pas et sont identiques aux taux de 2008 et 2009 > taxe d'habitation 11,21%, taxe foncière 14,48%, taxe sur le foncier non bâti 33,77%, C.F.E. 14,14%,
- . vote du budget primitif communal de 2010 équilibré aux sommes de 6 643 988 € en section de fonctionnement et de 10 180 335 €, reports de 2009 inclus, en section d'investissement ([voir détails en p. 8 et 9](#)),
- . régime et tableau des amortissements à pratiquer en 2010 sur le budget communal et état des subventions d'équipement à transférer à la section de fonctionnement. Les amortissements 2010 budgétisés se montent à la somme de 490 654 € et la part des subventions transférées figurant au budget est de 13 136 €,

forêt

- . vote du compte administratif de 2009 du budget annexe des forêts, qui laisse un excédent de fonctionnement de 155 772,73 € et un excédent d'investissement de 150 399,57 € (excédent de 99,57 € avec les restes à réaliser),
- . vote du compte de gestion 2009 du trésorier de Raon l'Étape concernant le budget bois, compte conforme au compte administratif correspondant,

- . affectation du résultat 2009 de l'exploitation de la forêt, soit l'excédent de 155 772,73 €, en totalité en report, recette de fonctionnement du budget 2010,

- . vote du budget primitif 2010 concernant les forêts, équilibré aux sommes de 311 272 € en section de fonctionnement et de 312 310 € en section d'investissement,

eau - assainissement

- . vote du compte administratif 2009 du service de distribution d'eau potable, excédentaire de 14 320,34 € en section d'exploitation et de 227 957,72 € en section d'investissement (16 282,72 € avec les restes à réaliser),

- . vote du compte de gestion de ce service d'eau, établi pour 2009 par le trésorier de Raon l'Étape. Ce compte est en tous points conforme au compte administratif,

- . affectation du résultat d'exploitation 2009 du service d'eau potable, soit la somme de 14 320,34 € en totalité au compte de réserves 1068 en recette d'investissement du budget 2010,

- . amortissements et transfert de subventions à opérer en 2010 sur le budget de l'eau,

- . vote du budget 2010 du service de distribution d'eau potable équilibré aux sommes de 170 640 € en section d'exploitation et de 928 668 € en section d'investissement (avec les reports de 2009),

- . vote du compte administratif 2009 du service de l'assainissement, dont la section d'exploitation est excédentaire de 41 436,21 € et la section d'investissement de 88 383,13 € (- 51 954,87 € avec les restes à réaliser),

- . vote du compte de la gestion 2009 du service de l'assainissement, compte établi par le trésorier de Raon l'Étape et conforme au compte administratif en tous points,

- . affectation de l'excédent d'exploitation 2009 du service de l'assainissement, soit la somme de 41 436,21 € en totalité au compte de réserves 1068 en recette d'investissement pour 2010,

- . amortissements et transfert de sub-

ventions à réaliser en 2010 sur le budget de l'assainissement,

- . vote du budget 2010 du service de l'assainissement, équilibré aux sommes de 188 760 € en section d'exploitation et de 700 710 € en section d'investissement (reports de 2009 inclus),

marchés - travaux

- . approbation des différents dossiers de demande de subventions, à présenter au Conseil Général des Vosges :

- > pour le programme de travaux en écoles en 2010 (concerne l'école Louis Madelin),

- > pour des travaux de mise aux normes et de création de deux pas de tirs couverts au stand de tir de la Criquette (renouvellement),

- > pour la réfection de la rue du Docteur Clarté (renouveaulement),

- > pour la restructuration de la salle de théâtre et cinéma,

domaine public

- . concrétisation de la vente des 25 ha 67 a 14 ca de terrains nécessaires à l'extension de la carrière de trapp, au prix de 7 812 750 €,

- . acquisition du garage situé à l'angle de la rue Alphonse Adam et de la passerelle de la piscine dans le cadre de la 2^e tranche du projet de ville, au prix de 4 000 €,

- . fixation du prix du loyer du logement n° 4 du 11, rue du Général Leclerc à 253 € par mois,

- . renouvellement de la concession de source en forêt communale consentie à un particulier,

divers

- . état du personnel de 2010 et son évolution par rapport à 2009,

- . Tribunal Administratif de Nancy,

- . remboursement au ski-club,

- . révision des modalités d'aides dans le cadre des deux jumelages,

- . régie pour le voyage à Filottrano,

- . subvention de 1 228 € à l'O.M.S. pour les activités périscolaires.

budget 2010 : large consensus (23 voix pour, 2 abstentions, 0 contre)

> des dépenses de fonctionnement bien maîtrisées : des taux d'imposition inchangés

Quand la Ville de Raon l'Étape dépense 100 € pour son fonctionnement, elle consacre :



(1) rappel : l'action sociale est de la compétence du Conseil Général, l'économie est de la compétence de la Communauté de Communes, ce qui explique les parts faibles dans le budget de la ville.

total fonctionnement > 6 643 988 € répartis de la façon suivante :

| | | | |
|---------------------------|-------------|--------------------------|-----------|
| administration générale : | 2 405 668 € | culture : | 446 676 € |
| enseignement : | 882 532 € | intérêts de la dette : | 200 000 € |
| aménagement urbain : | 750 872 € | interventions sociales : | 172 900 € |
| autofinancement : | 594 465 € | réseaux et services : | 94 297 € |
| sport, jeunesse : | 521 331 € | logement, famille : | 84 727 € |
| sécurité : | 448 524 € | économie : | 41 996 € |

Malgré la crise, grâce à une situation financière saine, confirmée par la Chambre Régionale des Comptes,

> la ville peut poursuivre ses investissements

bâtiments

- > Hôtel de Ville : extension (travaux)
- > Halle aux Blés : réfection complète de la salle de spectacle
- > bibliothèque : création d'une salle d'archives à l'étage, changement des fenêtres du local ménage, réfection de la nouvelle salle des minéraux, remplacement des menuiseries côté rivière et côté jardin
- > réfection des toitures (logement mairie, centre technique municipal, école du Joli Bois)
- > maison des associations : VMC double flux, étude faux-plafond et luminaires, rideaux, isolation des combles
- > école de la Haute Neuville : changement des luminaires de la salle de dessin, changement des fenêtres côté sud

écoles

- > élémentaire Louis Madelin : opération globale
- > élémentaire Gabrielle Petit : remplacement du sol de 5 salles
- > élémentaire Maurice Courtin : nouveau revêtement de sol dans les sanitaires

cadre de vie

- > maintenance annuelle du matériel d'illumination
- > numérisation du blason de la ville
- > achat d'un gros chapiteau
- > réfection des bancs par l'installation de lames en plastique recyclé (3^e tranche)
- > renouvellement et entretien du petit mobilier

équipement des services

- > bibliothèque : serveur informatique
- > police municipale : matériel pour capture d'animaux, achat de 3 V.T.T.
- > Services Techniques : logiciel pour suivi «*vérification jeux et matériels de sports*» et «*cimetière*», achat d'un souffleur, d'une tondeuse autoportée, d'un aspirateur de type «*gluton*», d'une débroussailluse à fléau, deuxième tranche des protections auditives

églises

- > remplacement de la chaudière de l'église Saint-Georges
- > réfection de la croix de l'église Saint-Georges
- > remplacement du cadran de l'horloge de l'église Saint-Luc (endommagé par la tempête)

cimetière rive droite

- > réfection du mur (1^{ère} tranche)
- > création d'un local pour le fossoyeur, ainsi que d'un abri de rangement pour le matériel

voirie

- > installation de mâts lumineux (2 chemin des Fontenottes, 4 rue du Joli Bois prolongée)
- > remplacement de 40 luminaires place Joseph Colin
- > étude de jalonnement
- > enrobés impasse de la Meurthe
- > remplacement des cartes des feux tricolores (1^{ère} tranche)
- > remplacement des feux tricolores

aménagement urbains

- > 2^e tranche de la requalification urbaine (secteur piscine)
- > bacs urbains pour ornement du quai

sport

- > stade de Chavré : filets pare-balons, abri de touche, 2^e tranche des buts repliables
- > tennis club raonnais : création de deux courts de tennis couverts, accessibilité et salle de réunion
- > stand de tir : étude acoustique, agrandissement et création d'un pas de tir à 10 mètres couvert
- > piscine : réseau pédiluve, purge, conformité électrique, bâche petit bassin, ventilation, pompe de filtration, local pour stockage des produits
- > COSEC : revêtement de sol et peinture, centrale de traitement de l'air et V.M.C., remplacement des fenêtres du vestiaire et création de portes de secours

aire de jeux

- création d'un espace multisports en gazon synthétique place Joseph Colin

musique municipale

- acquisition d'instruments (clarinette, saxophone) et de trois armoires pour les professeurs de musique

embellissement

- > expertise de la passerelle des Oualous
- > réfection de la clôture rue d'Alsace (site Amos)
- > aménagement du parc du monument aux morts (gare)
- > entretien courant des terrains communaux